

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LÉONARD

Séance du mardi 28 avril 2026

Rapporteur : Nathalie LETELLIER

QUESTION N° 2 :

Aide pour les voyages scolaires des collégiens et lycéens ainsi que pour les séjours en colonies de vacances

Chaque année, le conseil municipal révisé l'aide accordée aux enfants de Saint-Léonard qui participent avec leur collège ou leur lycée jusqu'en classe de terminale, à des voyages scolaires.

Par délibération du 15 octobre 2008, a été ajoutée l'aide aux séjours en colonies de vacances des enfants jusqu'à l'âge de 13 ans. Cette aide ne peut se cumuler avec la précédente.

Il vous est demandé de délibérer sur la reconduction de cette subvention dans les conditions suivantes :

- ⇒ Subvention de 40% du prix du voyage plafonné à ~~150~~ **180** euros,
- ⇒ Subvention accordée aux jeunes enfants qui en font la demande et sur présentation d'une attestation scolaire de participation,
- ⇒ Sont exclus les petits voyages de 1 à 3 jours.

Les parents percevront directement cette subvention sur présentation d'une attestation de présence fournie par l'établissement et d'un relevé d'identité bancaire.

La dépense sera inscrite au Budget Primitif 2026.

Adopté à l'unanimité.

Signature du maire 	Signature du secrétaire de séance 	Date de mise en ligne 30/04/2026
--	---	---



CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD
76400 (SEINE MARITIME)

Séance du mardi 28 avril 2026

Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	16
Excusés :	3
Absents :	0
Votants :	19

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt-huit avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le vingt avril deux mille vingt-six, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur François DAUDRUY, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-José BOLEA, Marie-Lise DEGREMONT, Sandrine LEQUEUX
Nathalie LETELLIER, Catherine LEVARAY, Bernadette MALANDAIN, Patricia
PRADIGNAC, Marie-Pierre PRIEUR,
Messieurs Victor BALIER, Antoine DUMARQUEZ, Aloïse HOCH, Samuel
LEMESLE, Claude MAGUET, Ludovic MAILLARD, Louis VASSEUR *Conseillers
municipaux*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Madame Audrey PITTE (pouvoir à Claude MAGUET), Messieurs Sébastien
DUPREY (pouvoir à Madame Nathalie LETELLIER), Ludovic VERDIERE
(pouvoir à Marie-José BOLEA),

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire
générale de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T., il a été procédé immédiatement à
l'élection d'un *secrétaire de séance* pris au sein du Conseil ; *Madame Marie-Pierre
PRIEUR* a été désignée pour remplir ces fonctions.